

Formations dispensées par le LPMA Daniel Rigolet 2018 -2019		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Durée en heures	Tarifs 2018 en euros	Observations	
	Formation sécurité pour les personnels embarqués sur les navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière (CMOCM I)						28 au 31					25 au 28							23	680		
	Certificat de Marin Ouvrier aux Cultures Marines niveau II (CMOCM II)							25/02 au 01/03								en étude pour octobre 2019			24	400		
	Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines niveau I									25/04 au 03/05 - 24/05 au 31/05 24/06 au 28/06									107,50	1400	sur trois périodes de formation	
	CQP vendeur préparateur en produits de la mer								04/02 au 24/05										385 h + 140 h	6700	385 h en centre + 140 h en entreprise	
	CQP Mareyage			01/10 au 21/12															350 h + 70 h	5900	350 h en centre + 70 h en entreprise	
	Mécanicien 250 kW				5 au 23*				18/03 au 05/04								26/11 au 17/12*		105	1130		
	Mécanicien 750 kW									18/04 au 04/10 (interruption du 19/07 au 18/08)									657	7695		
	Certificat de Formation de Base à la Sécurité			18 au 31*						08 au 17							12 au 25*		52	1090	modules spécifiques obligatoires dans le cadre du mécanicien 750 kW inscriptions externes possibles	
	Certificat de Sensibilisation à la sûreté			31*													25*		5	65		
	Certificat Matelot Pont		10/09 au 31/10 CHERBOURG*		6/11 au 21/12 CHERBOURG		14/01 au 15/03 GRANVILLE*				15/04 au 21/06 TROUVILLE*					02/09 au 31/10 CHERBOURG*			253	3560		
	Certificat de Formation de Base à la Sécurité	27/08 au 07/09		23/10 au 5/11			4 au 15				27/05 au 07/06					02/09 au 31/10			52	1090	modules spécifiques obligatoires dans le cadre du CMP inscriptions externes possibles	
	Certificat de Sensibilisation à la sûreté		5	22			11*					3				30			5	65		
	Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche																ouverture prévue dernier trimestre 2019		192	Tarifs en étude	module spécifiques compris (CRO - Médical 1 - Formation sécurité pour les personnels embarqués sur les navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière)	
	Capitaine 200 UMS (P1-1 / P2-1/NP-1)										20/03 au 28/06									237	3150	
	Module renfort								11 au 19											50	1000	
	Module 250 kW										08/04 au 07/05									105	1130	
	module pêche													01 au 5						32	490	
	Certificat Restreint d'Opérateur										semaine 15 et 16									24	490	modules spécifiques obligatoires dans le cadre du Capitaine 200 inscriptions externes possibles
	Certificat de formation de base à la sécurité											13 au 24								52	1090	
Transport à passagers												27 et 28							12	190		
	Certificat Général d'Opérateur																		24/06 au 05/07	70	1500	
	Revalidation Certificat Général d'Opérateur																			7	490	Ouverture en fonction du nombre de demandes
	Certificat Restreint d'Opérateur							11 au 13												24	490	
	Revalidation Certificat Restreint d'Opérateur																			5	350	Ouverture en fonction du nombre de demandes
	Certificat de Formation de Base à la Sécurité																			52	1090	Ouverture en fonction du nombre de demandes
	Recyclage Certificat de Formation de Base à la Sécurité			29/10 au 03/11													7 au 10			22	680	
	Médical 1																			11	180	
	Recyclage médical niveau I																			8	120	
	PSC 1 - premiers secours civiques niveau 1																			7	115	
	Revalidation Capitaine 200		5 au 7																	19	600	
	Module anglais maritime																			36	480	
	Module radar (P1-1 - navigation du capitaine 200)																			18	370	
	Module HACCP (agrément sanitaire)																			7	130	
	Parcours individualisé																			20	610	
	Accompagnement candidat libre																				200	
	Validation des acquis de l'expérience																				10	
Stage récupération de points																				12	1500	